

**Cfdt:****TOUTE
LA DIFFÉRENCE**

Autoroutes du Sud de la France

NÉGOCIATION SALARIALE**C'EST PARTI**

La première réunion s'est tenue le 10 décembre 2015. L'inflation retenue par la direction est de **0,05 % sur les 11 premiers mois de l'année.**

Dans ce contexte personne, y compris la direction n'a souhaité s'engager dans des propositions chiffrées. Il était donc difficile à ce stade de rentrer davantage dans les détails.

Pour autant, la CFDT a rappelé les grands principes qui la guideront dans cette négociation :

- ✓ Que la partie de l'enveloppe salariale consacrée aux augmentations générales des Ouvriers/Employés/Maîtrise de qualification reste largement majoritaire ;
- ✓ Que la Maîtrise d'encadrement continue à bénéficier, comme l'année dernière, d'une augmentation générale ;
- ✓ Que les Cadres continuent à bénéficier d'un « talon » ;
- ✓ Enfin, la CFDT proposera pour les prochaines réunions des mesures complémentaires à même de permettre de jouer favorablement sur le montant de l'enveloppe globale.



**LES CHOSES
SÉRIEUSES
COMMENCERONT
DONC LORS DE LA
PROCHAINE
RÉUNION, FIXÉE AU
JEUDI 14 JANVIER
2016**

**LA CFDT SIGNE 3 ACCORDS D'ENTREPRISE****① FORMATION PROFESSIONNELLE**

La CFDT sera signataire de cet accord, qui reprend une **très grande partie de nos propositions**, notamment sur les recrutements de jeunes en alternance, sur la récupération intégrale des jours de repos ou des ARTT sur lesquels se tiennent des formations, mais aussi une meilleure reconnaissance financière des formateurs internes occasionnels et des tuteurs.

② DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

La CFDT a fait de nombreuses propositions permettant de renforcer la volonté commune de voir dans la diversité une source d'enrichissement pour l'entreprise, contribuant ainsi au **bien-être des salariés**. De même la démarche visant à accentuer un traitement équitable sera valorisée, et une commission de suivi sera chargée d'en surveiller la bonne évolution.

③ DON DE JOURS

Un accord d'entreprise **était indispensable** pour pouvoir mettre en place ce dispositif, basé sur des valeurs de solidarité et d'entraide. C'est désormais chose faite, même si la CFDT regrette que la direction ne se soit pas engagée en abondant les dons des salariés.

Nous reviendrons plus longuement sur tous ces accords dans de prochaines informations.